

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN**Arrondissement de SELESTAT**Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 23**Commune de CHATENOIS****Extrait du procès-verbal****des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 15 mai 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, MM. Jean LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Amandine MARTIN donne pouvoir à Daniel BROCKER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Eric BRUNSTEIN
Mme Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST**8.2. Acquisition parcelle 136, 624, et 625 en section 29****DELIBERATION D15052025/07**

Mme Alice OTZENBERGER née BLIND souhaite vendre à la commune de Châtenois les parcelles 136, 624 et 625 en section 29 d'une surface totale de 6,46 ares. La commune propose de les racheter au prix de 35 euros l'are, soit un total de 226,10 euros.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'acquisition des parcelles 136, 624 et 625 en section 29, appartenant à Mme Alice OTZENBERGER, née BLIND, d'une surface totale de 6,46 ares au prix de 226,10 euros, par acte administratif.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à cette acquisition.

PRECISE que les frais sont à la charge de l'acquéreur.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2025 C/2111.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme
Châtenois, le 21 mai 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Patrick DELSART
Le secrétaire de séance,

